

LES VACANCES ET QUELQUES RATÉS EN PRIME!

Difficile de partir l'esprit tranquille et de s'arrêter pour quelques jours de vacances sans garder en arrière pensée les ratés du système Workday qui n'ont pas pris congé pour l'été.

Le STTRC a exigé de Radio-Canada le respect de sa propre politique de recouvrement, ce qui a été annoncé, mais néanmoins, quelques employés ont vu leur paie complètement amputée en dépit d'un courriel mentionnant que le recouvrement reprendra en septembre, selon les modalités prévues.



Ajoutons les doutes qui persistent quant à savoir si, en bout de piste, toutes les heures, tous les montants, tous les impôts prélevés seront bel et bien calculés et payés. Ce doute, il n'est bon en rien, ni pour la rétention du personnel ni pour le cynisme qu'il entretient quant à la diligence de la gestion de Radio-Canada.

En toute discrétion, le 25 juin dernier, Radio-Canada a publié son **Évaluation annuelle du rendement**. Cette communication n'est rien de moins que la confirmation du versement de 1194 primes totalisant près de 15 millions \$ par la haute direction et le conseil d'administration.

Des primes, principalement liées à la portée numérique et aux audiences. Une pure «vampirisation» du travail des travailleurs, édimestres, pupitres web qui eux mettent en

ligne les contenus. Eux, n'auront pas de primes. Pire, certains ont vu leurs postes jugés excédentaires ou se retrouvent parmi les 434 personnes touchées par une erreur de paie!

Ces primes... elles ont été possibles notamment parce que le dernier exercice financier a été complété avec «d'importantes compressions budgétaires» et toujours selon cette communication de Radio-Canada, l'élimination de «205 postes vacants et 141 postes pourvus afin de combler le manque à gagner prévu».

La haute direction dit avoir «bien pris connaissance des points de vue exprimés par certaines personnes estimant que CBC/Radio-Canada ne devrait pas verser de rémunération au rendement en période de pressions financières et de réaménagement des effectifs qui en découlent». Mais tant qu'à avoir les mains dans le buffet... et puis, il y aura en janvier une nouvelle direction vers qui «pelleter en avant» l'épineuse question de cette rémunération de rendement.

Néanmoins, Radio-Canada annonce un «examen complet du régime de rémunération de la Société, y compris de la rémunération au rendement» un exercice, dit la direction pour «s'assurer d'offrir un régime de rémunération globale qui soit juste et qui permette d'attirer, de développer, de motiver et de fidéliser les talents».

Des talents, il y en a beaucoup, mais le talent fuit! On ne compte plus le nombre de membres qui sont fatigués, en colère, irrités et qui se questionnent à savoir si les comptes sont justes. Certains ont déjà pris leur billet de sortie. Près de 20% de l'équipe des Sports à Montréal quittera pour la retraite après les Jeux olympiques et paralympiques de Paris. Le talent fuit.

Il n'y a pas que la tête de la pyramide qui a besoin d'assurance et de considération. La base a aussi besoin d'être consolidée.

Vacances? Peut-être, mais peu de répit.



À voir pages suivantes :

- Mobilisation: Pas de médaille pour les patrons de Radio-Canada pendant les JO
- Rappel Santé Sécurité
- Surcharge de travail: un nouveau comité pour insuffler un vent de changement
- Nouveaux délégués au STTRC
- Recouvrements: y a-t-il un pilote dans l'avion?

MOBILISATION : PAS DE MÉDAILLE POUR LES PATRONS DE RADIO-CANADA PENDANT LES JO

Mais même si la mobilisation physique ralentit un peu pendant la période chaude, le STTRC veut tout de même garder la pression sur notre employeur.

Les Jeux olympiques, et la frénésie qui en découle, sont un bon moment pour rappeler plusieurs messages lancés pendant nos précédents jeudis de mobilisation depuis le printemps.

De nouvelles affiches à saveur olympique ont été préparées pour marquer le coup. Nous avons opté pour le modèle de la caricature, parce que franchement, quoi de mieux que cette méthode centenaire pour souligner à grands traits le ridicule de plusieurs situations que nous vivons tous les jours. Nous vous en donnons un petit avant-goût ici, mais nous gardons la surprise pour le reste.



La première affiche de mobilisation olympique sera dévoilée le 25 juillet, jour de paie. Nous vous invitons à tapisser les babillards syndicaux.

Pour ceux qui seront à l'œuvre pendant cette période, portons nos macarons citron pour se faire voir. Ceux qui seront en vacances, pourquoi ne pas le porter aussi? Vous pouvez vous prendre en photo avec où que vous soyez et publier ça sur le groupe Facebook du STTRC. Évidemment, la diffusion de ces images ailleurs sur d'autres plateformes vous appartient, mais on vous encourage vivement à être créatifs!

L'été, c'est fait pour jouer, mais aussi pour se faire entendre, se faire voir, et surtout, se faire comprendre.

SANTÉ ET SÉCURITÉ: SOYEZ BIEN INFORMÉ GRÂCE À UNE NOUVELLE INFOLETTRE

Même si certains sont en vacances, et que l'été est synonyme de repos, la saison 2024 est bien mouvementée : feux de forêts, sécheresse, tempêtes, les dangers sont nombreux pour les équipes qui doivent parcourir le Québec ou le Nouveau-Brunswick pour couvrir l'actualité.

Pour faire face à cette réalité changeante, l'équipe de Santé-Sécurité de Radio-Canada a lancé une toute nouvelle infolettre Santé Sécurité. Vous y trouverez entre autres une nouvelle procédure de couverture pour les feux de forêts et un bulletin qui détaille les mesures à prendre pour se protéger des piqûres de tiques.



• RAPPEL CANICULE

Lorsque le mercure grimpe à des températures caniculaires, assurez-vous de partir sur le terrain avec une bonne réserve d'eau. Faites des pauses plus fréquentes, à l'ombre ou à l'air climatisé. Les premiers signes d'un coup de chaleur sont la peau rouge et sèche, l'arrêt de la transpiration et une grande fatigue. En cas de malaise, contactez les services d'urgence.



• ÉQUIPEMENTS DE PROTECTION INDIVIDUELLE

N'oubliez pas que, selon votre titre d'emploi, l'employeur est dans l'obligation de vous fournir des équipements de protection individuelle. Vous pouvez avoir les détails de la liste préétablie dans la convention à l'article 70. Vous avez besoin d'un équipement qui ne se retrouve pas dans la liste ou pour lequel votre titre d'emploi n'est pas couvert? Vous pouvez tout de même en faire part à votre gestionnaire, qui devrait être en mesure d'évaluer vos besoins en EPI.

Votre comité local de santé et sécurité peut aussi intervenir. Si vous essayez un refus et que vous estimez que votre demande est justifiée, contactez le syndicat.

Bon été et soyez prudents!

SURCHARGE DE TRAVAIL : UN NOUVEAU COMITÉ POUR INSUFFLER UN VENT DE CHANGEMENT

La surcharge de travail est un enjeu réel pour plusieurs collègues. Les bouleversements qui traversent le monde des médias pourraient aussi empirer la situation pour plusieurs d'entre nous. Il était donc urgent d'agir et de se doter de nouveaux outils pour intervenir. Il n'est pas normal ni acceptable, par exemple, d'être incapable de prendre sa pause repas et de se sentir constamment submergé sous les tâches.

Nous sommes donc fiers d'annoncer la création d'un Comité paritaire de fardeau de tâches. Ce comité est composé de trois représentants de l'employeur et de trois représentants du Syndicat.

Le Comité de fardeau de tâches a pour fonction d'étudier une situation soulevée par un.e employé.e désirant faire état d'enjeux liés au fardeau de ses tâches. La personne doit alors remplir un formulaire convenu par le comité. S'il y a lieu, le comité détermine le choix des moyens qui permettent de corriger la situation et assure le suivi des recommandations retenues. Il deviendra donc (enfin!) beaucoup plus difficile pour les gestionnaires de maintenir le statu quo s'il y a un enjeu à régler.

Le formulaire a été élaboré afin de permettre de préciser les causes d'un fardeau de tâches trop important (<https://forms.gle/VwMXVWFR1e67Y4uD7>). Les questions sont liées aux enjeux qui concernent la charge de travail. Vous pouvez le remplir si vous jugez être dans une situation difficile. Un lien vous sera envoyé sous peu pour y avoir accès.

Vos délégués syndicaux seront à votre disposition pour répondre à vos questions et vous accompagner. N'hésitez surtout pas à les contacter!



NOUVEAUX DÉLÉGUÉS AU STTRC

La famille du Conseil syndical continue de s'agrandir. Nous accueillons quatre nouveaux visages parmi les délégués qui vous représentent au jour le jour.

Bienvenue aux nouveaux délégués de Gaspé-Carleton Sébastien Sergerie et Isabelle Larose qui viennent en renfort à une section qui était orpheline.

Même chose du côté de la section Soutien administratif dont les membres seront heureux d'accueillir Mathilde Hasty comme déléguée et Éric Marapin comme délégué substitut.

Évidemment, plusieurs autres sections demeurent complètement ou partiellement vacantes. Si vous sentez l'appel de l'implication ou si vous vous demandez qui est votre délégué, allez visiter notre site ici: <https://www.sttrc.ca/mon-delegue>

Comme on dit: on va vous faire une petite place!

RECOUVREMENTS : Y A-T-IL UN PILOTE DANS L'AVION?



Les erreurs de Workday qui mènent à des recouvrements se multiplient. Il y a plusieurs employés qui font l'objet de deux ou même trois recouvrements simultanément. Les raisons sont multiples, dont la plus récente, des dizaines d'heures de repas déplacés ajoutées par erreur à plus de 400 personnes.

Ces heures devaient, selon une première communication de l'employeur, être récupérées en entier en deux ponctions, sur les paies du mois de juillet. Comme les sommes dues représentent dans bien des cas plusieurs milliers de dollars, cette façon de faire contrevient à la politique de recouvrement de l'employeur.

Devant l'ampleur de la grogne et à la suite d'interventions syndicales, Radio-Canada a décidé de reporter les recouvrements en septembre. Le problème, c'est que malgré cette annonce, des personnes ont tout de même eu un recouvrement et non pas sur deux, mais sur une seule paie!

Résultat : des personnes ont vu leur paie être amputée, par exemple, de plus de 90 heures, sans avoir été avisées par téléphone ou par lettre de recouvrement.

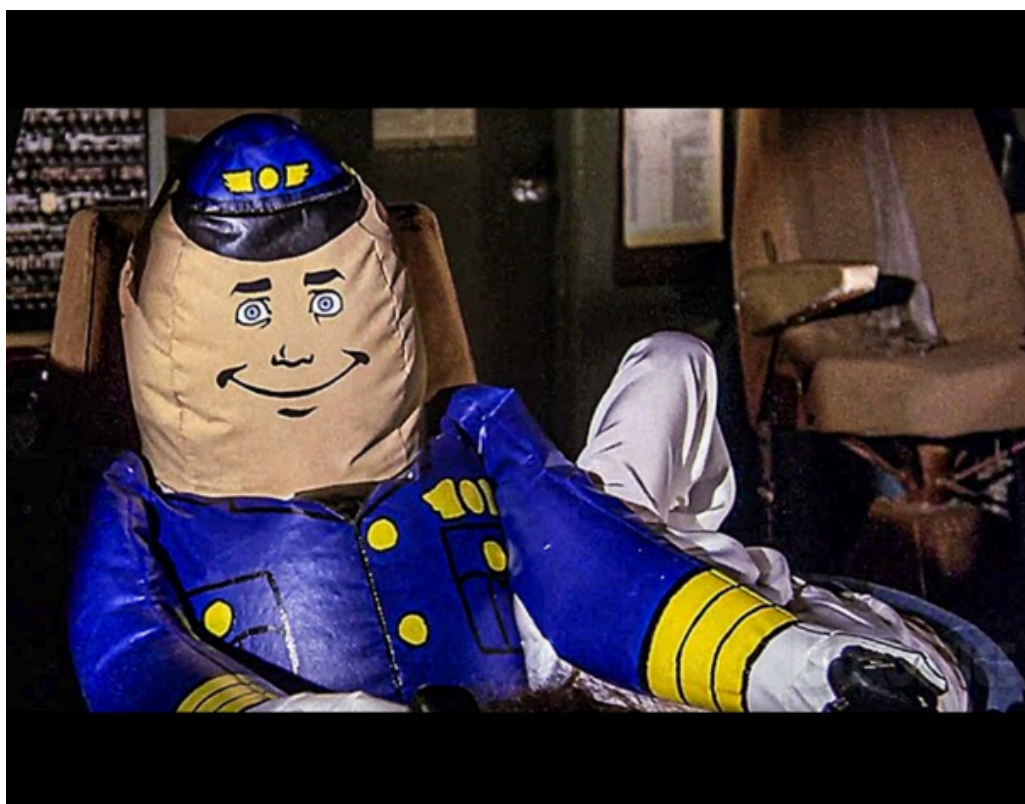


Photo tirée du film «Y'a-t-il un pilote dans l'avion?»

L'employeur recouvre des paies entières et ne respecte même pas sa propre politique. Ça cause un stress énorme pour bien des employés.

Une autre chose importante (et enrageante), les recouvrements se font en montant brut et non en montant net. Donc, les montants à rembourser sont plus élevés que les montants déposés.

L'EMPLOYEUR RECOUVRE DES PAIES ENTIÈRES ET NE RESPECTE MÊME PAS SA PROPRE POLITIQUE.

Pour rappel, la politique de recouvrement de Radio-Canada stipule notamment que pour les montants dus, un taux maximum de 10% de la paie normale nette peut être récupéré à la fois. Le syndicat multiplie les démarches auprès de l'employeur pour exiger que cette pratique cesse et qu'il respecte sa propre politique. Nous lui demandons qu'il contacte les personnes, afin qu'une entente de remboursement satisfaisante pour tous puisse être prise.

Les ratés du système et la façon dont l'employeur les gère causent un stress financier inacceptable!